

**Christian Meissirel**  
Château des Granges  
Route de Fontenoy  
58150 Suilly-la-Tour

Mairie de Pouilly-Sur-Loire  
**Commissaire-Enquêteur**  
58150 Pouilly-Sur-Loire  
Suilly-la-Tour, le 8 /9 2021

Objet : non-autorisation d'implanter **8 éoliennes** sur les communes de Saint-Quentin sur Nohain et Saint Laurent L'Abbaye

Monsieur le Commissaire- Enquêteur,

Concernant l'implantation de 8 éoliennes sur les communes de Saint-Quentin-sur-Nohain et de Saint-Laurent-L'Abbaye, je vous fais part de ma vive inquiétude.

Notre région entre la Charité-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Sancerre, Cosne-sur-Loire, Donzy, Entrain-sur-Nohain, Saint-Vérain est chargée d'histoire.

Chaque village nous rappelle, par ses monuments, églises, monastères, châteaux, abbayes et autres, notre histoire du nivernais, de la Bourgogne et du royaume de France.

Nous sommes au bord de la Loire, fleuve mythique, connu dans le monde entier.

Nos paysages sont vallonnés, couverts de vignobles, d'appellations célèbres (Sancerre, Pouilly fumé, Coteaux du Giennois et Coteaux Charitois) et de forêts magnifiques (Bertranges, Donzy, Bellary et autres).

Après un exode rural remarqué pendant plusieurs années, nous avons constaté l'arrivée de nouveaux touristes, en particulier, des écotouristes qui sillonnent nos routes à vélo, à cheval, à pied, qui s'intéressent à notre culture et que l'on retrouve sur La Loire faisant du canoé et du vélo sur les chemins aménagés. Grâce à l'amour de notre terre et de notre culture, ces visiteurs font revivre nos villages, nos commerces abandonnés, et nos monuments.

Il suffit de se rendre au belvédère de Sancerre pour constater que l'implantation de ces éoliennes au centre de ce somptueux paysage est une aberration totale.

Historiquement, l'implantation des éoliennes se situe à quelques centaines mètres de l'abbaye de Saint-Laurent créée au VIème siècle par un Prince Vulpin, qui bâtit un monastère et son église, devint abbaye en 1084. Confiée aux chanoines réguliers de Saint-Augustin, l'abbaye

de Saint-Laurent par son influence, devint presque aussi importante que celle de la Charité-sur-Loire.

La colline qui la domine, est couverte de vignes. Les touristes qui voudront visiter celle-ci, ne seront attirés que par une seule vue : les éoliennes à proximité. Quelle tristesse !

Ces éoliennes se trouvent géographiquement exactement sur le site de la fameuse bataille de Saint-Laurent le 9 Août 1199, qui déterminera l'avenir du nivernais par la guerre déclarée entre Pierre de Courtenay, Comte de Nevers, cousin du Roi Philippe-Auguste et Hervé IV, Baron de Donzy, Comte de Gien, Seigneur de Cosne, Chatel Censoir, Montmirail, Alluye, Authou et Brou.

Le Comte de Nevers (Pierre de Courtenay), ayant assemblé une armée cinq fois supérieure à celle du Baron de Donzy (Hervé IV), n'impressionna pas pour autant ce dernier.

Apprenant que l'armée du Comte de Nevers se dirigeait vers Saint-Laurent, le Baron de Donzy s'embusqua avec ses hommes d'armes derrière l'abbaye.

S'approchant de Saint-Laurent, sous une chaleur torride, le comte de Nevers décida de faire halte afin que ses hommes d'armes puissent se restaurer.

Dans un silence complet, exigé au sein de la cavalerie, le Baron de Donzy et ses soldats coupèrent par surprise la longue colonne sur la route de Maizière, et anéantirent l'armée du Comte de Nevers.

Le comte de Nevers s'enfuit et fut capturé par le Baron de Donzy dans les bois de la Marche. L'annonce de la victoire d'Hervé IV, Baron de Donzy eut un grand retentissement dans le royaume.

Le Roi de France Philippe-Auguste engagea immédiatement une négociation diplomatique en vue d'un accord de paix : le Baron de Donzy, vainqueur, épousa Mahaut de Courtenay, fille unique du Comte de Nevers dont les fiançailles avaient été rompues avec Philippe de Namur. Hervé IV, Baron de Donzy, reçut, en conséquence, le comté de Nevers. Cependant, Pierre de Courtenay, Le Comte de Nevers garda les comtés de Tonnerre et d'Auxerre.

Le roi reçut la chatellerie de Gien.

Un chroniqueur aurait dit : *'Le Roy prit l'huitre laissant aux plaideurs les écailles !'*

(Réf : Hervé IV et Mahaut de Courtenay, par Jack Bierre)

Pour ces raisons évidentes, je plaide pour l'arrêt de l'installation des éoliennes dans ce magnifique paysage grandiose et couvert d'histoire.

Cette région et ses villages peuvent prospérer et revivre grâce à l'écotourisme. J'en suis persuadé.

Les pouvoirs publics se donnent beaucoup de mal pour recréer un dynamisme économique, culturel et de loisirs. Alors pourquoi voulez-vous tout gâcher ?

Les éoliennes n'apportent aucun espoir de meilleure qualité de vie, ni aucun intérêt économique pour les habitants. Il suffit de s'adresser aux résidents aux abords des éoliennes de Pouigny, beaucoup sont désespérés.

Fervent du développement culturel de la Nièvre, ce projet réduit en pièces nos efforts.

Dois-je vous rappeler que ce ne sont pas moins de 51 monuments historiques classés ou à l'inventaire dans la Nièvre, 16 dans le Cher qui seront concernés ET PLUS ENCORE; avec entre autres 1 à Pouilly, 1 à Saint-Martin, 1 à Saint-Laurent-l'abbaye, 1 à Tracy, 3 à Suilly-la-Tour, 7 sur Cosne sur Loire, 1 à Saint-Loup, 6 à Donzy, 2 à Garchy, 1 à Narcy, 2 à Vielmanay, 5 à Sancerre, 2 à Saint-Satur, 3 à Léré....sans parler des vignobles, de Sancerre, de Pouilly et Côteaux du Giennois à proximité de la Loire et dans une zone à forte densité d'habitation.

Concernant Sancerre et sa demande de classement par L'Unesco comme paysage remarquable, n'oubliez pas que les éoliennes de Saint-Laurent seraient au premier plan, juste après La Loire et le vignoble de Saint-Andelain.

Puis, ne portez pas, s'il vous plaît, la responsabilité de laisser faire ce massacre environnemental, ni la responsabilité de plusieurs personnes qui vont déprimer et être malade :

- les habitants vivront les nuisances sonores, générées par ces palmes gigantesques quotidiennement.

- à la perturbation de l'éco-système,

- à la difficulté de se nourrir, de faire travailler leurs employés et d'entretenir leur famille avec la baisse de fréquentation des touristes dans la région ; car éco-tourisme veut dire sans nuisance de toute sorte. Il y en a assez déjà dans la terre et dans l'air !

- Les entreprises, les promoteurs que je ne cite pas, ne semblent pas être concernés par la

destruction de cette harmonie. Ils ne connaissent pas notre histoire et notre culture, par conséquent ils ne respectent pas nos paysages, fierté de la France et des Français.

-d'être *in fine* obligé de payer leur démantèlement avec une augmentation de la pression fiscale qui affaiblirait encore plus les administrés, dans un contexte de récession économique !

- De plus, nous avons déjà des survols d'avions de chasse militaires, à basse altitude, pour leur entraînement régulier. Mais notre sécurité en dépend. Nous ne nous sommes pas manifestés, malgré le bruit, conscients de l'utilité de ces vols. Alors quand est-il de leur pérennité et de leur sécurité avec ce champ d'éoliennes ?

De nombreuses études existent sur le sujet pour démontrer point par point ce que nous vous avons écrit plus haut. Comme vous le constaterez les arguments « contre » en raison du contexte de notre région sont bien plus nombreux que les « pour ».

Enfin, ne vaut-il pas mieux protéger ces beaux lieux de notre histoire et d'écouter les gens qui y vivent que de défigurer cette si belle région par les plus grandes éoliennes de France qui tourneront dans une culpabilité où les arguments sont du vent.

J'en suis certain que vous tiendrez compte évidemment de l'inquiétude nationale envers les éoliennes.

Monsieur, c'est alors que je m'en réfère à votre sagesse.

Très Sincèrement,

Christian MEISSIREL  
Château des Granges  
58150 Suilly-la-TOUR  
MEISSIREL @GMAIL.COM

